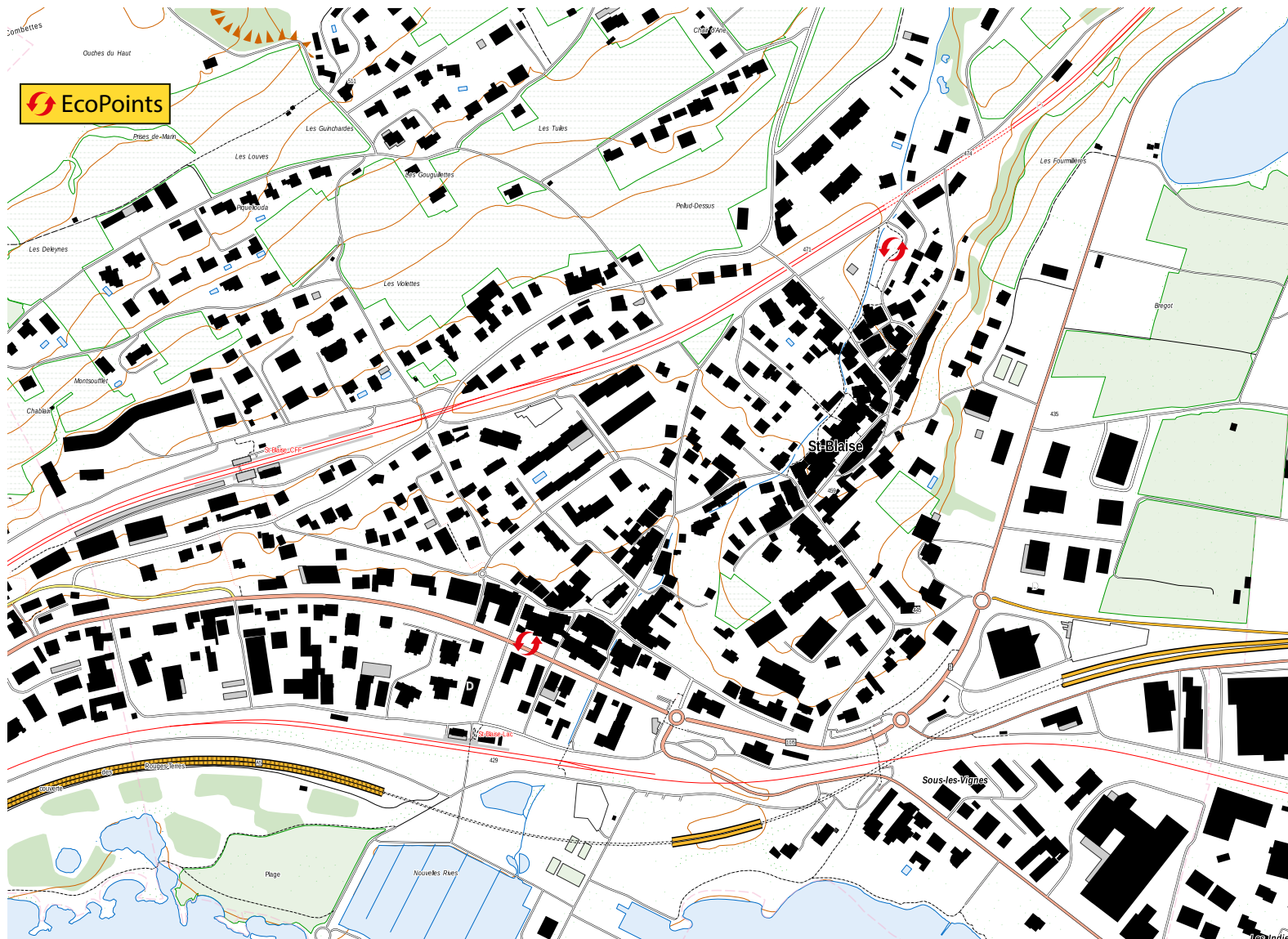




2024

# MEMO Déchets

Votre guide des déchets



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.  
**Évitons** le gaspillage, trions et valorisons.



**Saint-Blaise**

**vadec**  
Réseau de valorisation  
des déchets - Arc jurassien

# Informations générales



Et aussi sur [www.memodechets.ch](http://www.memodechets.ch) et l'application

## Ma DÉCHETTERIE

Déchetterie intercommunale de l'Entre-deux-Lacs,  
La Ronde-Fin 21 à Cornaux - Tél. 032/757.10.03 -  
[www.chatellenie-de-thielle.ch](http://www.chatellenie-de-thielle.ch)

- **Ouverture** : lundi fermé, mardi et jeudi 09h00-18h00, mercredi et vendredi 9h00-12h00 et 14h00-17h00, samedi 8h00 - 13h00. Fermé le dimanche.
- **Fermeture de la déchetterie en 2024** : 1er et 2 janvier, 1er mars, Vendredi-Saint et lundi de Pâques, jeudi et vendredi de l'Ascension, lundi de pentecôte, 1er août, lundi du jeûne, 24, 25, 26 et 31 décembre.
- **Déchets verts** : une tournée hebdomadaire étant prévue tous les vendredis dès 7h, les déchets verts ne sont plus repris à la déchetterie.
- **Déchets encombrants** : sur demande, l'entreprise Ateliers Phénix 032 717 78 90 débarrasse vos objets encombrants à un tarif attractif.

## Mes ÉCOPOINTS (voir plan)

**1 - Chemin de la Plage** : verre, papier, carton, alu et fer blanc.

**2 - Place du Pré-Brenier** : verre, papier, carton, alu et fer blanc.

**Tout dépôt sauvage sera sanctionné et dénoncé au ministère public**

## DÉPÔT DES ORDURES MÉNAGÈRES

- Les ordures ménagères sont à déposer dans un **des 41 conteneurs enterrés** qui seront vidés régulièrement selon leur taux de remplissage.
- Plan de situation sur [www.memodechets.ch](http://www.memodechets.ch).
- Seuls les sacs à ordures officiels de **17l, 35l et 60l** sont autorisés.

**Tout dépôt sauvage sera sanctionné et dénoncé au Ministère public !**

## APPLICATION et AUTRES INFOS

Pensez à télécharger l'application et à activer les notifications pour ne manquer aucun ramassage du vieux papier. Informations complémentaires sur [www.memodechets.ch](http://www.memodechets.ch)

## AU PORT...

... Vous avez trouvé un bel endroit pour vous restaurer. Merci de laisser propre votre emplacement !

## Contact et infos

### Administration communale

Grand'Rue 35

Horaires :

LU : 8h30 - 12h00 et 14h00 - 18h00

MA et JE : 8h30 - 12h00

ME : 8h30 - 12h00 et 14h00 - 16h30

VE : 7h30 - 14h00 non stop

Vacances scolaires : 8h30 - 12h00 et fermé les après-midis.

### Contact :

032 886 49 50 - [commune.saint-blaise@ne.ch](mailto:commune.saint-blaise@ne.ch)  
[www.saint-blaise.ch](http://www.saint-blaise.ch)

## CONTRIBUTION FINANCIÈRE

À l'achat de certains articles, vous payez une **taxe anticipée de recyclage (TAR)** comprise dans le prix et couvrant les frais de recyclage en fin de vie (PET, piles, appareils).

## Ne jetez plus, RÉPAREZ !

Avant de jeter, **pensez à réparer** : [www.neuchatel-repare.ch](http://www.neuchatel-repare.ch).

## Voulez-vous en savoir plus ?

Quels mystères vous cache le recyclage des déchets ? **Renseignez-vous ! Engagez-vous ! Vous en avez les moyens !** Plus d'information toutes heures, tous jours sur :



## Info déchets

Arc Jurassien 0842 012 012  
Aux heures de bureau (tarif local)

# Calendrier

## Saint-Blaise

Début des tournées : 07h00

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L 1	Nouvel an			1		
M 2				2		
M 3				3	1 Fête du travail	
J 4	1			4	2	
V 5			Instauration de la République Neuchâtel			
S 6	3	2		6	4	1
D 7	4	3		7	5	2
L 8	5	4		8	6	3
M 9	6	5		9	7	4
M 10	7	6		10	8	5
J 11	8	7		11	9 Ascension	6
V 12						
S 13	10	9		13	11	8
D 14	11	10		14	12	9
L 15	12	11		15	13	10
M 16	13	12		16	14	11
M 17	14	13		17	15	12
J 18	15	14		18	16	13
V 19						
S 20	17	16		20	18	15
D 21	18	17		21	19	16
L 22	19	18		22	20 Lundi de Pentecôte	17
M 23	20	19		23	21	18
M 24	21	20		24	22	19
J 25	22	21		25	23	20
V 26						
S 27	24	23		27	25	22
D 28	25	24		28	26	23
L 29	26	25		29	27	24
M 30	27	26		30	28	25
M 31	28	27			29	26
J	29	28			30	27
V		29 Vendredi Saint			31	
S		30				29
D		31				30
L						
M						

# Calendrier

## Saint-Blaise

Début des tournées : 07h00

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L 1						
M 2				1		
M 3				2		
J 4		1	Fête nationale suisse	3		
V 5				4		
S 6		3		5	2	
D 7		4	1	6	3	1
L 8		5	2	7	4	2
M 9		6	3	8	5	3
M 10		7	4	9	6	4
J 11		8	5	10	7	5
V 12						
S 13		10	7	12	9	7
D 14		11	8	13	10	8
L 15		12	9	14	11	9
M 16		13	10	15	12	10
M 17		14	11	16	13	11
J 18		15	12	17	14	12
V 19						
S 20		17	14	19		16
D 21		18	15	Jeûne fédéral	20	17
L 22		19	16	21	18	16
M 23		20	17	22	19	17
M 24		21	18	23	20	18
J 25		22	19	24	21	19
V 26						
S 27		24	21	26	23	21
D 28		25	22	27	24	22
L 29		26	23	28	25	23
M 30		27	24	29	26	24
M 31		28	25	30	27	25
J		29	26	31	28	26
V		30			29	
S		31	28		30	28
D			29			29
L			30			30
M						31

Noël

St-Sylvestre



## Comment bien trier ?



### Ordures ménagères SacNEVa

A déposer en sacs officiels fermés de 17l, 35l et 60l dans un des 41 conteneurs enterrés.



### Déchets spéciaux des ménages

Dans les points de vente.  
A la déchetterie de l'Entre-deux-Lacs.



### Flacons en plastique avec bouchon

Seuls les flacons avec bouchons sont valorisables et repris dans les déchetteries ou les centres commerciaux. Tous les autres déchets plastiques sont à éliminer dans un sac poubelle officiel.



### Aluminium et boîtes de conserve

A la déchetterie de l'Entre-deux-Lacs.  
Dans les bennes au Pré-Brenier et au chemin de la Plage en face de la gare BLS.



### Dépouilles d'animaux

Cremadog, Montmollin : 032 731 20 30.  
Centre collecteur, Montmollin : 032 731 12 85.



### Pneus

Moteur tondeuse, tronçonneuse, etc.  
Dans les points de vente.  
Place officielle de Bois-Rond, Corcelles.



### Aérosols

Vider complètement le gaz propulseur (risque d'explosion). Si métal ou alu dans la benne correspondante à la déchetterie de l'Entre-deux-Lacs, sinon sac à ordures officiel.



### Ferraille (objets métalliques)

A la déchetterie de l'Entre-deux-Lacs.



### Textiles et chaussures

Lors des collectes de textiles.  
Dans les conteneurs de textiles: Au chemin de la Plage, à côté de la gare BLS et au chemin des Lavannes au parking supérieur de la Coop.



### Appareils électriques et électroniques

Dans les points de vente.  
A la déchetterie de l'Entre-deux-Lacs.



### Huiles minérales et végétales

A la déchetterie de l'Entre-deux-Lacs.



### Déchets encombrants combustibles

A la déchetterie de l'Entre-deux-Lacs.  
Sur demande, l'entreprise Ateliers Phénix 032 717 78 90 débarrasse vos objets encombrants à un tarif attractif.



### Restes de repas / déchets de cuisine / lavures

Dans un sac taxé.



### Bois

A la déchetterie de l'Entre-deux-Lacs.



### Tubes lumineux (néon) / LED

Dans les points de vente.  
A la déchetterie de l'Entre-deux-Lacs.



### Verre

Dans les bennes au Pré-Brenier et au chemin de la Plage en face de la gare BLS.  
A la déchetterie de l'Entre-deux-Lacs.



### Déchets inertes (petites quantités)

A la déchetterie de l'Entre-deux-Lacs.



### Boîtes de conserve (fer-blanc / tôle d'acier)

A la déchetterie de l'Entre-deux-Lacs.



### Peintures

Dans les points de vente.  
A la déchetterie de l'Entre-deux-Lacs.



### Papier

A la déchetterie de l'Entre-deux-Lacs.  
Dans les bennes au Pré-Brenier et au chemin de la Plage en face de la gare BLS.  
**Ramassages: les samedis 9 mars, 8 juin et 19 octobre.**



### Cendres de bois

Dans un sac à ordures officiel. Attention danger d'incendie ! Les cendres peuvent contenir des braises plusieurs jours.



### Capsules Nespresso (aluminium)

Dans les points de vente.  
A la déchetterie de l'Entre-deux-Lacs.



### PET

Dans les points de vente.  
A la déchetterie de l'Entre-deux-Lacs.



### Déchets compostables ménagers

Ramassage tous les vendredis dès 07h00. Fagots ficelés de 1 mètre de long ou dans des containers spécifiques agréés à déchets verts. Les containers ne doivent pas rester sur le domaine public les autres jours de la semaine.



### Cartouches d'encre pour imprimantes

Dans les points de vente.  
A la déchetterie de l'Entre-deux-Lacs.  
Dans certains cas, le fabricant offre un programme de recyclage.



### Carton propre

A la déchetterie de l'Entre-deux-Lacs.  
Dans les bennes au Pré-Brenier et au chemin de la Plage en face de la gare BLS.



### Piles et accumulateurs

Dans les points de vente.  
A la déchetterie de l'Entre-deux-Lacs.



### Sagex

Dans les sacs officiels ou si gros déchets, avec les encombrants à la déchetterie de l'Entre-deux-Lacs.

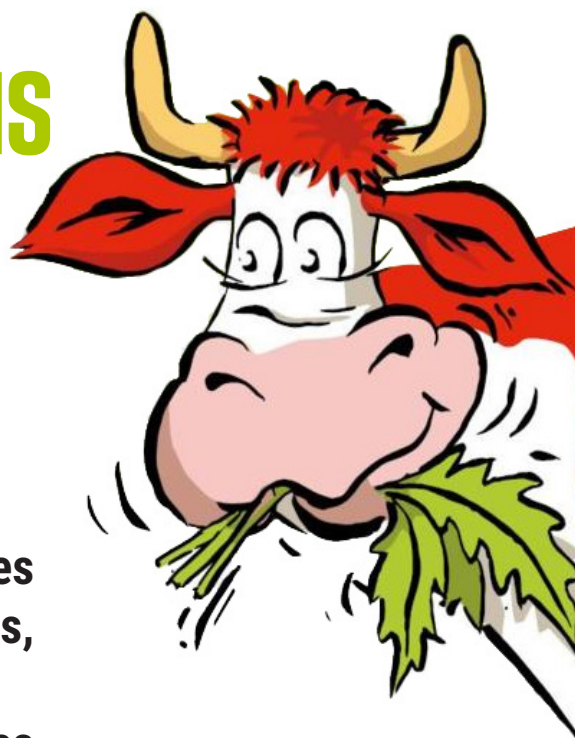


### Déchets de jardin

Ramassage tous les vendredis dès 07h00. Fagots ficelés de 1 mètre de long ou dans des containers spécifiques agréés à déchets verts. Les containers ne doivent pas rester sur le domaine public les autres jours de la semaine.



# ENSEMBLE, RESPECTONS LA NATURE !



- Ramasser ses déchets après un pique-nique.
- En forêt, utiliser les infrastructures réservées aux loisirs (foyers, cabanes, places...).
- Au village, déposer les déchets dans les poubelles de rues.
- Ramasser les crottes de son chien aussi en nature.
- Ordures ménagères à déposer uniquement dans les conteneurs enterrés et dans des sacs à ordures officiels de 17l, 35l et 60l emplacements à droite →
- Trier et recycler les déchets.
- Ne pas utiliser de sac, ou alors un sac compostable.

## Liste des rues disposant de conteneurs :

- Chemin de Chair-d'Ane
- Chemin de Creuze
- Chemin de la Plage
- Chemin de Montsoufflet
- Chemin des Carrières
- Chemin des Perrières
- Chemin des Plaines
- Chemin des Rochettes
- Chemin du Ruau
- Gare BLS
- Grand'Rue
- Le Villaret
- Pré-Brenier
- Route de Lignièrès
- Route de Soleure
- Chemin des Epinettes
- Rue Daniel-Dardel
- Rue de Vigner
- Rue des Bourguillards
- Rue des Lavannes
- Rue des Moulins
- Rue du Franco-Suisse

## À la campagne :

- Tenir son chien en laisse.
- Ne pas déranger les troupeaux.
- Ne pas jeter ses déchets. Ce qui sort du sac, retourne dans le sac.
- Ne pas se parquer n'importe où.
- Respecter les récoltes.





# BONNES PRATIQUES ET MUSÉE DES HORREURS

**Recycler aux EcoPoints :** Papier, carton, verre, aluminium et boîte de conserve en fer blanc.



**Place du Pré-Brenier**



**Chemin de la plage**

## **Conteneurs enterrés :**

Les ordures ménagères sont à déposer dans les conteneurs enterrés dans **des sacs officiels de 17L, 35L et 60L uniquement !**

Pour la visualisation cartographique des Eco-Points et conteneurs enterrés :

[www.memodechets.ch](http://www.memodechets.ch)



**La propreté dans le village est un  
devoir de chaque habitant.**

Déposer le carton  
dans les conteneurs !

**Tout dépôt sauvage sera sanctionné  
et dénoncé au Ministère public !**

Déposer les déchets  
dans les poubelles !

Ramasser ses déchets !

